



Plastique Royal
2809 Rue Etienne Lenoir
Laval, H7R 6J4
QC

PRODUIT: PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN

Section 01: Identification du produit et de la société chimique

| | |
|------------------------------------|--|
| Nom du produit..... | PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN |
| Fabriqué pour..... | Plastique Royal Inc., 2809 Rue Etienne-Lenoir Laval, QC H7R 6J4 |
| numéro d'urgence 24 heures : | AU CANADA, APPELER CANUTEC (613) 996-6666-IN ÉTATS-UNIS ÉTATS APPELLENT CHEMTRAC (800) 424-9300. |
| Utilisation des matériaux..... | Peintures. Accélérateur et activateur. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles décrites dans cette section. |
| Famille chimique..... | Mélange. |
| Date de préparation..... | 23 octobre 2014. |
| Taux de risque | |
| Classification de NFPA..... | Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0. |
| IHM..... | S: 2 F: 3 R: 0. |

Section 02: Identification des dangers



| | |
|---------------------------------|---|
| Mot indicateur..... | DANGER. |
| Classification des dangers..... | Toxicité par aspiration 1. Cancérogène 2. Irritant pour les yeux 2. Liquide inflammable 2. Reproduction 2. Sensibilisant respiratoire 1. Sensibilisant cutané 1. STOT SE 3. |
| Description du danger..... | H225 Liquides et vapeurs hautement inflammable . H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H319 provoque des irritations oculaires graves. H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des étourdissements. H351 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés de causer le cancer. H361 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. |
| Conseils de précaution..... | P201 obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 ne pas manipuler ce produit jusqu'à ce que toutes les consignes de sécurité ont été lu et compris. P210 éloigner de la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les surfaces chaudes. Ne pas fumer. P233 garder le recipient fermé hermétiquement. P240 Les récipients et les équipements de réception doivent être mis à terre. P241 Utiliser un équipement antidiéflagrant. P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs, ou les aérosols. P264 Laver soigneusement après la manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à quitter le lieu de travail. P280 Porter des gants et des lunettes de protection. P284 En cas de ventilation insuffisante porter une protection respiratoire. |
| Réponse | P301+P310 si avalé IMMÉDIATEMENT appeler un centre antipoison et suivez les instructions fournies par le centre. P302 P352 - si sur la peau : laver abondamment à l'eau. . P303 P361 de P353 si le sur la peau ou dans les cheveux : décollage tous contaminés vêtements immédiatement. Rincer abondamment à l'eau et utiliser la douche de sécurité . P304 + P340 -En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et garder peut respirer confortablement. P305 P351 P338 si yeux rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'arrivée des secours médicaux. P308 P311 si exposés ou concernées ; appeler un centre antipoison ou un médecin. P312 appeler un centre antipoison/médecin, si vous vous sentez mal. P331 ne PAS faire vomir. P337 P313 - si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin. P342 P311 si symptômes respiratoires ; appelez le centre antipoison ou un médecin. P362 P364 - enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. P370 P378 en cas d'incendie - utiliser sec mousse chimique en poudre, CO2 ou 6 %. |
| Entreposage..... | P403 P233 magasin dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. P403 P235 magasin dans une zone bien ventilée. Garder au frais. P405 magasin fermé à clé. |
| Élimination..... | P501 disposer tous le produit non utilisées, déchets ou les contenants vides conformément aux règlements locaux. |

Section 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| INGREDIENTS DANGEREUX | # CAS | Wt. % |
|-----------------------|-------|-------|
| | | |

PRODUIT: PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN**Section 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

| | | |
|--|------------|---------|
| HOMOPOLYMÈRE DE HDI | 28182-81-2 | 10-30 |
| HOMOPOLYMÈRE DE IPDI | 53880-05-0 | 10-30 |
| ACIDE ACÉTIQUE, ESTER TERT-BUTYLIQUE | 540-88-5 | 15-30 |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | 123-86-4 | 10-30 |
| N-ACE%TATE D'AMYLE | 628-63-7 | 5-10 |
| 3-ETHOXYPROPIONATE D'ÉTHYLE | 763-69-9 | 5-10 |
| SOLVANT NAPHTA, LÉGERS AROMATIQUES | 64742-95-6 | 5-10 |
| MÉTHYL ISOBUTYL CÉTONE | 108-10-1 | 5-10 |
| PROPYLÈNE GLYCOL MONOMÉTHYL ÉTHER ACÉTATE | 108-65-6 | 1-5 |
| BENZÈNE DE PROPYLE | 103-65-1 | 0,5-5 |
| DIISOBUTYL CÉTONE | 108-83-8 | 0,5-5 |
| DIISOCYANATE D'ISOPHORONE | 4098-71-9 | 0,1-1,0 |

Section 04: Mesures de premiers soins

| | |
|----------------------------|---|
| Contact avec les yeux..... | En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux. |
| Contact avec la peau..... | Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Inhalation..... | En cas d'inhalation, enlever à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux. |
| Ingestion..... | Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. |
| Plus d'informations..... | Traitements symptomatiques des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité. |

Section 05: Mesures anti-incendie

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction..... | Mousse "Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'un incendie, les vapeurs d'isocyanate et d'autres gaz hautement toxique, irritant peut-être être générés par décomposition thermique ou à combustion. Utiliser un jet d'eau froide pour refroidir les contenants exposés pour minimiser les risques de rupture . |
| Produits de combustion dangereux..... | Oxydes de carbone (CO, CO2). Décomposition thermique peut-être libérer des vapeurs d'isocyanate. Cyanure d'hydrogène. Oxydes d'azote. |
| Procédures anti-incendie spéciaux..... | Les pompiers devraient être équipé avec un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Vapeurs de solvants peuvent être plus lourdes que l'air et peut s'accumuler et parcourront le sol jusqu'à une source d'inflammation, qui peut résulter en un éclair à la source des vapeurs. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive. |

Section 06: Mesures de rejet accidentel

| | |
|-------------------------------------|--|
| Cas de fuite ou de déversement..... | Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits de rinçage et de l'eau déversés sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements locales, des provinces, d'États et fédéraux. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). |
| Déversements mineurs..... | Absorber avec la sciure ou autre absorbant les isocyanates. Solution de décontamination : Mélange d'eau (80 %) avec l'agent tensio-actif non ionique tergitol tmn-10 (20 %), ou ; ammoniaque de l'eau (90 %), concentré (3-8 %) et un détergent (2 %). Ajouter environ 10 parties de solution de décontamination par partie d'isocyanate. Laisser pour reposer à l'air libre pendant 7 à 14 jours avant l'élimination. |
| Nettoyer..... | Décontaminer le sol avec une solution de décontamination, laisser reposer pendant au moins 15 minutes. |

PRODUIT: PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN**Section 07: Manutention et stockage**

| | | | | | |
|--------------------------------|---|--|--|--|--|
| Procédures de manutention..... | Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. | | | | |
| Conditions d'entreposage..... | Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Entreposer à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Entreposer à l'écart de la lumière du soleil. | | | | |

Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection

| Ingredients | TWA | ACGIH TLV STEL | PEL | OSHA PEL STEL | REL | NIOSH |
|---|--|----------------|---------------|---------------|------------------------|-------|
| HOMOPOLYMÈRE DE HDI | 5 mg/m3 No data | Aucune donnée | 5 mg/m3 | Aucune donnée | 5 mg/m3 | |
| HOMOPOLYMÈRE DE IPDI | Aucune donnée No data | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | |
| ACIDE ACÉTIQUE, ESTER TERT-BUTYLIQUE | 200 ppm 200 ppm | Aucune donnée | 200 ppm | Aucune donnée | 200 ppm | |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | 150 ppm No data | 200 ppm | 150 ppm | 200 ppm | 150 ppm / STEL 200 ppm | |
| N-ACE%TATE D'AMYLE | 50 ppm/15 minutes No data | 100 ppm | 100 ppm | Aucune donnée | 100 ppm | |
| 3-ETHOXYPROPIONATE D'ÉTHYLE | Aucune donnée No data | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | |
| SOLVANT NAPHTA, LÉGERS AROMATIQUES | Aucune donnée No data | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | |
| MÉTHYL ISOBUTYL CÉTONE | 50 ppm 50 ppm ACGIH TWA | 75 ppm | 100 ppm | Aucune donnée | 50 ppm / STEL 75 ppm | |
| PROPYLÈNE GLYCOL MONOMÉTHYL ÉTHER ACÉTATE | Aucune donnée No data | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | |
| BENZÈNE DE PROPYLE | Aucune donnée No data | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | |
| DIISOBUTYL CÉTONE | 25 ppm No data | Aucune donnée | 50 ppm | Aucune donnée | 25 ppm | |
| DIISOCYANATE D'ISOPHORONE | 0.005 ppm No data | Aucune donnée | Aucune donnée | Aucune donnée | 0.005 ppm cutanée | |
| Équipement de protection | | | | | | |
| Yeux/type..... | Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. | | | | | |
| Respiratoire/type..... | La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. | | | | | |
| Gants/type..... | Gants résistants aux produits chimiques. | | | | | |
| Vêtements/type..... | Porter des vêtements protecteurs adéquats. | | | | | |
| Chaussures/type..... | Bottes de sécurité selon les réglementations locaux. | | | | | |
| Autres/type..... | Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. | | | | | |

PRODUIT: PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN**Section 08: Contrôles d'exposition/personal protection**

Exigences de ventilation..... Assurer une ventilation naturelle ou mécanique au contrôle des niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait servir à des sources de contamination de l'air, comme l'équipement de processus ouvert, ou au cours de la purge des opérations, pour capturer des gaz et des vapeurs qui peuvent être émis. Sources de référence concernant la ventilation industrielle (c'est à dire. Ventilation industrielle ACGIH) devrait être consultée pour des conseils sur la ventilation adéquate. .

Limites d'exposition

Section 09: Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|--------------------------------|
| État physique..... | Liquide. |
| Couleur..... | Jaune clair. |
| Odeur..... | Odeur de cétone. |
| Seuil de l'odeur (ppm)..... | Aucune donnée. |
| Pression de vapeur (mm Hg)..... | Aucune donnée. |
| Densité de vapeur (air = 1)..... | >1. |
| pH..... | Ne s'applique pas. |
| Gravité spécifique..... | 8.491 lb/USG - 1,02 g/mL. |
| Point de congélation (deg C)..... | -40° C. |
| Solubilité..... | Légèrement soluble dans l'eau. |
| Point d'ébullition (deg C) | |
| Taux d'évaporation..... | Modérée. |
| Point d'éclair (OC), méthode..... | -Coupe de 4° C fermé. |
| Température d'auto-inflammation (deg C)..... | Aucune donnée. |
| Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).... | 10,6 %. |
| Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).... | 0,9 %. |
| Coefficient d'eau/distribution d'huile..... | Aucune donnée. |
| COV..... | 1,64 lb/usg. |
| Viscosité..... | 16,5 s Zahn # 2 . |

Section 10: Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Stabilité..... | Stable à des températures et à des pressions normales. |
| Conditions de réactivité..... | Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts. Contact avec l'humidité et autres matériaux réagiront avec les isocyanates. |
| Incompatibilité..... | Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts. Cuivre. Eau, alcools, amines, bases fortes. |
| Produits de décomposition dangereux..... | Par le feu: Isocyanates. Fumée noire dense. Oxydes d'azote. Oxydes de carbone (CO, CO2). |
| Polymérisation dangereuse..... | Le contact avec l'humidité ou avec d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates peut provoquer la polymérisation. |

Section 11: Renseignements toxicologiques

| Ingredients | LC50 | LD50 |
|---|--|--|
| HOMOPOLYMÈRE DE HDI | 390-453 mg/m3 rat 4 heures | > 5 000 mg/kg rat orale; > 5 000 mg/kg lapin cutanée |
| HOMOPOLYMÈRE DE IPDI | Aucune donnée | Aucune donnée |
| ACIDE ACÉTIQUE, ESTER TERT-BUTYLIQUE | >2,230 mg/m3 4 heures rat | 4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée |
| ACÉTATE DE N-BUTYLE | 1.36-2.38 mg/L 4 heures rat | >3,200 mg/kg rat orale >5,000 mg/kg lapin cutanée |
| N-ACE%TATE D'AMYLE | >976 ppm 4 heures rat | 6500 mg/kg rat orale 8359 mg/kg lapin cutanee |
| 3-ETHOXYPROPIONATE D'ÉTHYLE | >998 ppm 6 heures | 4,309 mg/kg rat orale 4,080 mg/kg lapin cutanée |
| SOLVANT NAPHTA, LÉGERS AROMATIQUES | 5.2 mg/L rat 4 heures | >5,000 mg/kg rat orale >3,160 mg/kg lapin cutanée |
| MÉTHYL ISOBUTYL CÉTONE | 8.2 - 16.4 mg/L 4 heures rat | 2080 mg/kg rat orale >16,000 mg/kg lapin cutanée |
| PROPYLÈNE GLYCOL MONOMÉTHYL ÉTHER ACÉTATE | Aucune donnée | 8,532mg/kg rat orale >5,000 mg/kg lapin cutanée |
| BENZÈNE DE PROPYLE | Aucune donnée | 6,040 mg/kg rat orale |
| DIISOBUTYL CÉTONE | >2,300 ppm 4 heures rat | 5,285 mg/kg rat orale >2,000 mg/kg rat cutanée |
| DIISOCYANATE D'ISOPHORONE | 123 mg/m3 4 heures rat | >1,000 mg/kg rat orale 1,060 mg/kg rat cutanée |
| Voie d'entrée | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. | |

PRODUIT: PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN**Section 11: Renseignements toxicologiques**

| | |
|--|---|
| Effets d'une exposition aiguë..... | Les solvants d'hydrocarbures aromatiques dans ce produit peuvent être irritants pour les yeux, le nez et la gorge. En forte concentration, ils peuvent causer la dépression du système nerveux central et une narcose caractérisée par des nausées, le vertige et des étourdissements qui résultent de la surexposition par inhalation. |
| Effets d'une exposition chronique..... | Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contient un ingrédient qui a provoqué des effets sur la reproduction chez le rat après l'application répétée de grandes quantités de la peau. Ces effets n'ont pas été signalées dans les humains. L'exposition prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation cutanée. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel . |
| Contact avec la peau..... | Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites. |
| Absorption cutanée..... | L'exposition cutanée chronique aux solvants peut provoquer des effets similaires à ceux mentionnés dans l'exposition chronique par inhalation. |
| Contact avec les yeux..... | Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus. |
| Inhalation (aigue)..... | Vapeurs de solvants peuvent être irritant pour les yeux, le nez et la gorge, entraînant une rougeur, brûlure et démangeaisons des yeux, sécheresse de la gorge et une sensation d'oppression dans la poitrine. Inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlement) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, l'oppression de la poitrine, le manque de souffle et la fonction pulmonaire réduite. |
| Inhalation (chronique)..... | L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires. Une inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une asphyxie, étourdissements, maux de tête, nausées et une irritation respiratoire. |
| Ingestion..... | Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle. Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. |
| Cancérogénicité de la matière..... | Méthyl Isobutyl cétone est peut-être cancérogène pour les humains (groupe 2 B). |
| Effets sur la reproduction..... | Méthyl Isobutyl cétone est connu par l'état de Californie pour causer des effets négatifs du développement foetal. |

Données toxicologiques**Section 12: Informations écologiques**

| | |
|-----------------------|--|
| Environnement..... | Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol. |
| Biodégradabilité..... | Aucune donnée. |

Section 13: Considérations relatives

| | |
|------------------------------|---|
| Élimination des déchets..... | Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. |
|------------------------------|---|

Section 14: Informations relatives au transport

| | |
|--|---|
| TMD..... | UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres. |
| Classification du DOT (route)..... | UN1263 -MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (5 litres/1,3 Gallons). |
| Classification de l'IATA (Air)..... | UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II. |
| Classification de l'IMDG (maritime)..... | UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E. |
| Polluant marin..... | Potentiel polluant marin. |
| Preuve de la Classification..... | Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmé que la classification de ce produit est exacte. . |

Section 15: Renseignements sur la réglementation

| | |
|--|---|
| Classification du SIMDUT..... | B2. D2A. D2B. |
| Statut de la LCPE..... | Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS). |
| OSHA..... | Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard. |
| SARA Title III | |
| Section 302 - substances extrêmement dangereuses | Diisocyanate d'isophorone TPQ 100. |
| Section 311/312 - catégories de danger..... | Santé immédiate, différé, risque d'incendie. |
| Section 313..... | Acetate. Méthyl Isobutyl cétone. Acétate d'amyle. Acétate de n-butyle. Diisocyanate d'isophorone. |

PRODUIT: PRCH44LV ACTIVATEUR - MOYEN**Section 15: Renseignements sur la réglementation**

40CFR63 de polluants atmosphériques Méthyl Isobutyl cétone.
dangereux EPA
Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.
Proposition 65 de la Californie..... Ce produit contient du méthyl Isobutyl cétone (MIBK) reconnus par l'état de Californie pour causer le cancer. Méthyl Isobutyl cétone est connu par l'état de Californie pour causer le cancer et les effets indésirables du développement foetales.

Section 16: Autres informations

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de préparation : OCT27/14